



Affaire suivie par : François DAGOSTINO

☎ : 03 87 29 70 06

✉ : francois.dagostino @ville-faulquemont.fr

Réf. : LB n° : Tournée des lanternes

ARRETE MUNICIPAL n° 26165
Tournée des lanternes à Faulquemont

LE MAIRE DE LA VILLE DE FAULQUEMONT,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2542-2, L 2542-3 relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de Police et les articles L 2213-1 et L 2213-2 relatifs aux pouvoirs du Maire sur les voies à l'intérieur de l'agglomération,

CONSIDERANT le déroulement de la manifestation « Tournée des lanternes » qui se déroulera le 06 novembre 2026 à Faulquemont quartier de la vieille ville.

CONSIDERANT le tracé emprunté par cette manifestation

CONSIDERANT l'autorisation et les modalités d'organisations réglementaires.

ARRETE

- ARTICLE 1 :** Lors de la manifestation du 06 novembre 2026, les marcheurs (enfants et parents) devront utiliser les chemins piétonniers, les trottoirs et passages piétons pour effectuer leur marche, *de 17h30 à 19h00.*
- ARTICLE 2 :** Les enfants seront encadrés par les parents et membres de l'association en chasuble réfléchissantes pour effectuer leur marche.
- ARTICLE 3 :** Les organisateurs sont autorisés à mettre en place un balisage à partir de 17h00 qui devra être enlevé après la manifestation.
- ARTICLE 4 :** Les participants sont soumis au respect du Code de la Route et en aucun cas un usage exclusif de la voie publique n'est accordé pour la durée complète de la manifestation.
- ARTICLE 5 :** Les infractions à l'arrêté ci-dessus seront constatées et poursuivies conformément aux lois.
- ARTICLE 6 :** Les services de la gendarmerie et de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera :
- consultable en ligne sur le site d'affichage légal de la mairie [https:// ville-faulquemont.fr](https://ville-faulquemont.fr) rubrique « actes réglementaires ».
 - et dont une ampliation sera adressée à
 - M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie
 - M. le Commandant du Corps des Sapeurs-Pompiers
 - Mairie de Faulquemont
 - Archives 1B, 2B, ST, RA.

Faulquemont, le 14 octobre 2026

Grégory KOPPERS,
Maire de FAULQUEMONT